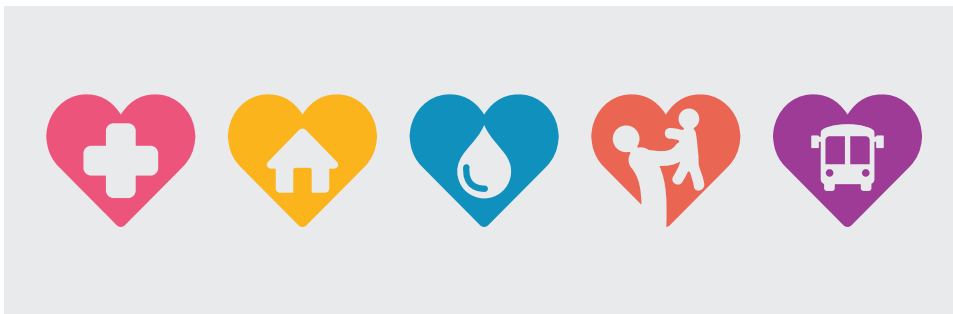


Nous pouvons nous payer les services dont nous avons besoin



« Ce serait formidable si nous pouvions disposer de plus de services publics universels de qualité, mais est-ce que nous pouvons nous les payer ? » À chaque campagne électorale, certains politiciens répètent cette rengaine. Et trop souvent, après le vote, nous devons nous contenter de baisses d'impôt pour les entreprises et de réductions ou des crédits d'impôt ciblés pour la « classe moyenne ». Une poignée de citoyens récupèrent ainsi un peu d'argent sur leur déclaration de revenus, tandis que des compressions sont effectuées dans les services au détriment de la majorité des gens.

Il est toutefois possible de faire les choses autrement. Être capable de se payer quelque chose ne se limite pas seulement à la « bière à un dollar » de Doug Ford. En termes de services publics, la capacité de payer doit aussi tenir compte des économies réalisées grâce à ces mêmes services. Par exemple, les familles économiseraient 500 dollars par année avec un régime d'assurance-médicaments universel entièrement financé par

le gouvernement. Le programme de services de garde du Québec permet déjà aux familles ayant de jeunes enfants d'économiser des milliers de dollars par année. Le plan du NPD visant à rénover toutes les habitations au Canada d'ici 2050 ferait économiser aux familles au minimum 900 dollars par année.

C'est pourquoi le SCFP encourage ses membres et ses sections locales à s'impliquer dans cette campagne électorale pour faire avancer les enjeux importants pour les travailleurs. Nous avons la possibilité d'élire un gouvernement qui renforcera nos services publics et qui créera des emplois bien rémunérés; un gouvernement qui instaurera un régime national d'assurance-médicaments, qui construira des logements abordables et qui adoptera des mesures audacieuses pour lutter contre les changements climatiques.

Rendre les services publics universels présente plusieurs avantages. Comme tout le monde a intérêt à ce que les services soient efficaces et accessibles, il est plus

difficile pour les gouvernements d'effectuer des compressions. À l'inverse, les programmes ciblés créent presque toujours des situations où une personne a trop d'argent pour avoir droit à l'option publique, mais pas assez pour payer l'option privée. C'est le cas de plusieurs services essentiels comme les médicaments, les soins dentaires, les soins de santé mentale, les services de garde, le transport en commun et le logement. L'universalité réduit les inégalités et favorise la solidarité sociale, comme l'ont montré les auteurs Richard Wilkinson et Kate Pickett dans *L'Égalité, c'est mieux*.

Même si vous n'avez pas besoin de soins, d'assurance-médicaments ou de services de garde pour l'instant, il est bon de savoir que de l'aide sera là lorsque nécessaire. Nous tirons beaucoup plus de valeur des services publics que ce que nous payons en impôts. Statistique Canada a quantifié exactement la valeur individuelle des dépenses publiques consacrées à la santé, à l'éducation et à d'autres services gouvernementaux comme le logement, les loisirs et la culture. En 2018, on parle de 12 500 dollars par personne. Et ce que les chiffres ne disent pas, c'est que la plupart de ces services coûteraient beaucoup plus cher s'ils étaient offerts par le secteur privé.

Suite à la page 4

SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique

COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

L'écart salarial entre les PDG et les travailleurs américains est immense

Après avoir étudié la rémunération des PDG et les salaires des travailleurs américains, l'AFL-CIO vient de publier des chiffres fort intéressants sur la page aflcio.org/paywatch. Le syndicat a calculé que le ratio moyen entre les salaires des PDG et ceux des employés aux États-Unis est de 287 pour 1. Les données brutes ont récemment été rendues publiques grâce à une loi adoptée sous la présidence de Barack Obama, le *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*. Cette loi oblige les entreprises cotées en bourse à divulguer des renseignements sur la rémunération de leurs cadres et le ratio entre le salaire de leur PDG et le salaire médian de leurs employés (NDLR : médian signifie « milieu », la moitié des employés gagne plus, l'autre moitié gagne moins). Selon l'AFL-CIO, ces renseignements indiquent quelles entreprises investissent davantage dans leurs cadres que dans leurs employés. Sur une note positive, si ce ratio vient à baisser au sein d'une entreprise cela signifierait qu'elle crée des emplois de meilleure qualité et qu'elle investit davantage dans son succès à long terme. Une telle loi n'est pas encore en vigueur au Canada, mais compte tenu du déséquilibre salarial grandissant au pays, c'est une option intéressante.

Une étude du CCPA examine l'échec des PPP en Nouvelle-Écosse

Dans une étude récente intitulée *Highway Robbery* (Voleurs de grand chemin), le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), section Nouvelle-Écosse, décrit les dangers associés à la construction d'autoroutes en partenariat public-privé (PPP). L'un des exemples cités est l'autoroute à péage du col de Cobequid, construite en 1996-97. L'étude a établi que, comparativement à une approche traditionnelle entièrement publique, le projet en PPP avait entraîné des

coûts additionnels de 102 millions de dollars pour le financement, de 121 millions de dollars pour l'exploitation et de 9 millions de dollars pour l'entretien. Pire encore, l'entretien était si déficient qu'il a fini par être confié en sous-traitance à la province. Malheureusement, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse n'a pas tiré de leçons de cet échec, puisqu'il examine présentement des soumissions pour un autre projet d'autoroute en PPP près d'Antigonish. L'étude du CCPA estime que les coûts plus élevés pour le financement et la construction de ce projet en PPP feront gonfler la facture d'au moins 119 millions de dollars.



L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleurs et à leurs représentants de l'information accessible, des analyses fouillées des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à scfp.ca/economie-au-travail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel à *L'Économie au travail*, allez à scfp.ca/abonnement.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Angella MacEwen. Nathan Prier est la rédacteur en chef. La relecture a été effectuée par Céline Carré, Anny Robert et Vicky Allard. La mise en page a été réalisée par Sarah Walker.

Veuillez communiquer par courriel (amacewen@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.



SCFP | Syndicat canadien
de la fonction publique



ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

Croissance	La croissance économique du Canada a été plus forte que prévu en 2018. En raison de la faiblesse des prix des produits de base et des conflits commerciaux internationaux, la Banque du Canada anticipe toutefois une croissance plus lente en 2019.
Emploi	Le taux de chômage a atteint son plus bas niveau en 40 ans en 2018. Il est demeuré à 6 % ou moins depuis.
Salaires	L'augmentation moyenne du salaire de base dans les conventions collectives a été de 1,4 % lors de la première moitié de 2019, une hausse inférieure à l'augmentation moyenne de l'ensemble des salaires au premier trimestre de 2019 (1,9 %).
Inflation	L'inflation devrait osciller autour de 2 % pour le reste de 2019 et 2020.
Taux d'intérêt	La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 1,75 %. Les banques centrales du monde sont cependant nerveuses. L'incertitude liée aux conflits commerciaux engendrés par les politiques de Donald Trump commence en effet à affecter l'investissement à l'échelle mondiale.

La banque de la privatisation des libéraux



Depuis l'annonce de la création de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) par le gouvernement libéral fédéral en 2017, le SCFP n'a cessé de faire part de ses inquiétudes. Cette banque mise en effet sur l'investissement privé pour aider les entreprises à tirer profit de la privatisation de

nos infrastructures publiques. La BIC participe actuellement à trois projets de transport en commun, dont un vaste projet privé de train léger sur rail à Montréal : le Réseau express métropolitain. Récemment, la banque a aussi annoncé son intention de subventionner la privatisation

des installations d'eau et d'eaux usées du canton de Mapleton. Pour « innover », la BIC réduira le coût d'emprunt du partenaire privé dans ce projet, alors qu'elle aurait tout simplement pu offrir au canton un prêt de longue durée à bas taux. Pourquoi risquer de confier nos services d'eau et d'eaux usées à une entreprise privée qui sera tentée de couper les coins ronds pour réaliser des profits, alors qu'on n'a même pas envisagé l'option publique ? Le NPD a promis de remplacer la BIC par une Banque climatique qui aidera les municipalités à financer leurs grands projets d'infrastructure en mode public. Les recherches et l'expérience démontrent que les services, comme l'eau potable et les eaux usées, offerts par le secteur public sont de meilleure qualité. Nos gouvernements devraient protéger les services publics au lieu de les remettre au secteur privé qui ne vise qu'à faire des profits.

L'équité fiscale nous permet de payer

À long terme, les services publics universels de haute qualité sont souvent rentables. Par exemple, les économistes ont démontré que les services de garde subventionnés au Québec rapportent 1,47 dollar pour chaque dollar investi par le gouvernement. Et, à court terme, nous pouvons payer des services publics universels de haute qualité en annulant certains changements apportés au régime fiscal qui ont fait peser la plus grande partie du fardeau sur les épaules des travailleurs.

Au fédéral, le taux d'imposition des entreprises était de 36 % en 1980.

Depuis, les gouvernements libéraux et conservateurs qui se sont succédé l'ont diminué et diminué, au point qu'il n'est plus que de 15 %.

Pour justifier ces baisses et la création d'échappatoires fiscales, on a prétendu que le secteur privé allait créer de l'emploi et

investir dans la recherche pour accroître sa productivité.

Or, malgré les baisses d'impôt, l'investissement privé est resté plus ou moins le même. Ce sont plutôt les bénéfices, la rémunération des dirigeants et les inégalités qui ont augmenté.

Au fil du temps, les entreprises ont accumulé des réserves records. Les données de Finances Canada révèlent que les grandes entreprises n'ont pas versé le tiers des impôts dus à l'Agence du revenu du Canada, soit 10 milliards de dollars. Plus tôt cette année, le directeur parlementaire du budget estimait que le gouvernement perd 25 milliards de dollars chaque année en raison des échappatoires existants et de l'évasion fiscale illégale dans les paradis fiscaux.

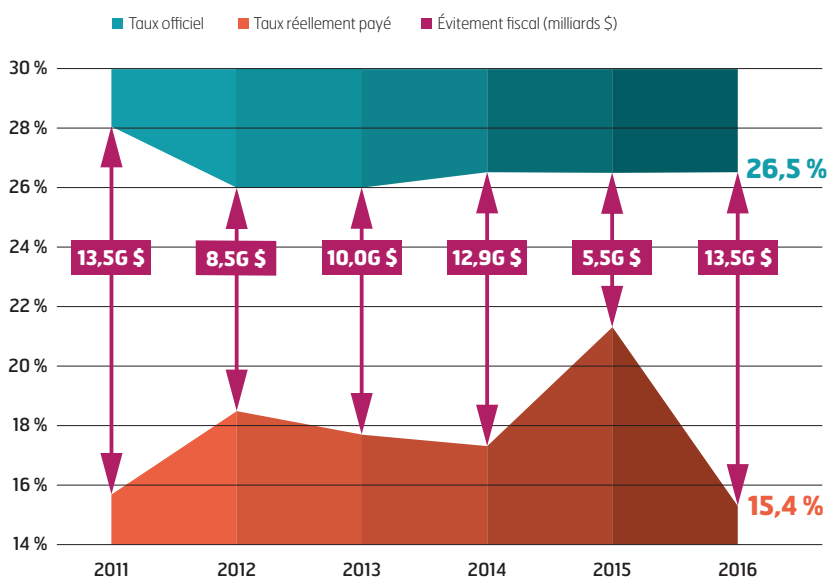
L'organisation Canadiens pour une fiscalité équitable, le Centre canadien de politiques alternatives et l'Institut Broadbent ont tous identifié la réforme fiscale comme un défi de taille pour le prochain gouvernement. La bonne nouvelle,

c'est que des chercheurs ont identifié les failles les plus importantes du système et les solutions pour les réparer. Nous avons simplement besoin d'un gouvernement ayant la volonté de rétablir l'équilibre de notre système fiscal en s'attaquant à la fois à l'évitement fiscal (l'utilisation de failles juridiques pour éviter de payer des impôts) et à l'évasion fiscale (l'utilisation de méthodes illégales pour réduire ses impôts), notamment par les grandes entreprises.

Heureusement, le NPD fédéral a placé l'équité fiscale au centre de son programme électoral de 2019. Il inclut de nouvelles propositions et prévoit l'annulation des changements qui n'ont profité qu'aux super-riches. Par exemple, le NPD s'est engagé à ramener le taux d'imposition des entreprises à 18 %, à augmenter le taux d'imposition marginal le plus élevé pour les particuliers gagnant plus de 210 000 dollars et à instaurer un impôt sur les fortunes supérieures à 20 millions. Le NPD compte aussi annuler l'importante réduction d'impôt sur les gains en capital introduite par l'ex-ministre des Finances, Paul Martin, en 2000. À l'heure actuelle, lorsqu'on vend un placement, seule la moitié de l'augmentation de sa valeur est considérée comme un revenu imposable. Le NPD propose d'augmenter ce taux à 75 %.

Donc, la prochaine fois qu'on vous dira que nous n'avons pas les moyens de nous payer des services publics de qualité, répondez que ces services rendent la vie plus abordable et qu'ils sont d'excellents investissements pour nos communautés. Bref, si nous consacrons moins d'énergie à équilibrer le budget à tout prix et si nous rendons le système fiscal plus équitable pour les citoyens, nous pourrions aisément financer ces éléments essentiels pour une société juste que sont les services publics.

L'IMPÔT SUR LE REVENU PAYÉ PAR LES ENTREPRISES 2011-2016



* Entreprises canadiennes ayant une capitalisation supérieure à 2 milliards \$.
Source : Bloomberg